

# Bac Pro agricole Conduite de Productions Horticoles (Bac Pro A CPH)

## Objectifs

Les enseignements portent sur les sciences et techniques horticoles. Les apprentis :

- Étudient les différents types de végétaux, leur cycle de vie et les moyens de les cultiver (travail du sol, fertilisation, irrigation, protection des cultures).
- Acquièrent des connaissances en hydrauliques, électricité et automatismes, et matériels et équipements horticoles (tracteurs, matériels d'irrigation et de pulvérisation, équipement informatique permettant la régulation climatique des serres...).
- Apprennent à participer à la récolte en respectant les critères de calibre et de qualité. Le cas échéant, à assurer le stockage et le conditionnement des produits en vue de leur commercialisation.

## Entreprises d'accueil

Entreprise du secteur de l'horticulture (floriculture, maraîchage, pépinière, arboriculture)...

## Prérequis

- **Âge** : de 15 à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : Bac Pro CPH accessible aux élèves issus d'une classe de 2<sup>nd</sup>e. Admission possible après un CAPA du même secteur.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

## Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

\* *Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.*

## Formation par apprentissage

Code diplôme	Code RNCP
40321114	31694

### Niveau de sortie

Titre reconnu par l'Etat de Niveau 4 (cadre européen des certifications), équivalent à un Bac.

### Durée de la formation

1 365 heures (sur 2 ans : 1<sup>ère</sup>, Term.),  
ou 588 heures (sur 1 an : Term.).

Démarrage en septembre (1<sup>ère</sup>) ou août (Term.).

### Durée du contrat

1 ou 2 ans, moduable en fonction du positionnement\* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

### Rythme de l'alternance

En moyenne : 2 semaines en UFA,  
2 semaines en entreprise.

*Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.*

Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

## Coordonnées de l'UFA



### UFA Lyon Pressin

81 chemin de Beaunant  
69230 SAINT-GENIS-LAVAL  
04 78 56 73 80  
st-genis-laval@cneap.fr  
www.lyceehorticole.com

## Contenu de formation

Matières	
Matières générales	Français / Histoire – Géographie / Documentation / Education socioculturelle
	Anglais
	EPS
	Mathématiques / Informatique / Physique – Chimie / Biologie – Ecologie
Modules professionnels	MP1 : Organisation d'un chantier horticole
	MP2 : Animation d'une équipe de travail
	MP3-MP4 : Ressources naturelles communes et choix techniques / Conduite de processus de productions horticoles
	MAP (Module d'Adaptation Professionnelle) : S'adapter à des enjeux professionnels locaux

### Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- une organisation coopérative des apprentissages
- une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

## Évaluations certificatives / Sessions d'examen \*

Epreuves	Coefficient	Type	Forme
<b>E1 : Documentation / Français / Education Socio-Culturelle / Histoire-Géographie / Sciences Economiques, Sociales et Gestion</b>	4	3 CCF + 2 épreuves terminales	Écrit
<b>E2 : Anglais</b>	1	2 CCF	Oral
<b>E3 : E.P.S</b>	1	3 CCF	Pratique
<b>E4 : Bio-Ecologie / Physique-Chimie</b>	4	3 CCF + 1 épreuve terminale	Écrit
<b>E5 : Écrit technique</b>	2	Epreuve terminale	Écrit
<b>E6 : Oral technique</b>	3	Epreuve terminale	Oral
<b>E7 : MP2/MP4 (Technique) / MAP</b>	5	5 CCF	Écrit, Oral et Pratique

\* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

## Références : Taux moyens du CFA régional

	2021	2020	2019
<b>Taux de réussite globaux</b>	<b>85%</b>	<b>90%</b>	<b>87,06%</b>
• Niveau 3 (CAP / CAPA / MC / TP/ DE...)	89,72%	92%	96,69%
• Niveau 4 (Bac Pro / Bac Pro A / BP...)	89,13%	95%	91,89%
• Niveau 5 (BTS / BTSA / titre Bac+2...)	89,97%	88%	82,24%
• Niveau 6 (Formations Bac+3)	85,23%	80%	60%
• Niveau 7 (Formations Bac+4/+5)	70,27%	75%	-
<b>Insertion professionnelle</b> (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	<b>44%</b>	<b>44%</b>	<b>70%</b>
<b>Taux de poursuite d'étude</b>	<b>50%</b>	<b>44%</b>	<b>18%</b>
<b>Satisfaction globale Apprenti(e)</b> (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA)	<b>83%</b>	<b>86%</b>	<b>87%</b>

## Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves pratiques, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

## Après la formation

### Suites de parcours possibles / Passerelles :

- CS Conduite de productions en agriculture biologique et commercialisation.
- CS Plantes à parfum, aromatiques et médicinales à usage artisanal ou industriel.
- CS Production, transformation et commercialisation des produits fermiers.
- BTSA Production Horticole.
- BTSA Aménagements Paysagers.
- BTSA Technico-commercial.

### Débouchés professionnels :

- Horticulteur/-trice.
- Agent(e) arboricole.
- Chef de cultures légumières.
- Maraîcher/-ère.

## Modalités financières

### Aucun frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences : 8 843 €.

Pour les employeurs publics d'Etat et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge à 100% par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

## Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 <sup>ère</sup> année	27%	43%	53%*	100 %*
2 <sup>ème</sup> année	39%	51%	61 %*	100 %*
3 <sup>ème</sup> année	55%	67%	78 %*	100 %*

\* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

### Cas particuliers :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
- Vous intégrez une classe en 1<sup>ère</sup> Bac Pro en apprentissage, après une 2<sup>nde</sup> professionnelle ou générale sous statut scolaire, ou un CAP sous statut scolaire, en lien avec ce métier : La rémunération sera équivalente à une 2<sup>e</sup> année d'exécution de contrat.
- Vous intégrez la Terminale Bac Pro en apprentissage après avoir suivi ce diplôme sous statut scolaire jusqu'en 1<sup>ère</sup> année de Bac Pro : La rémunération sera celle d'une 3<sup>e</sup> année d'exécution du contrat.
- Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
  - diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
  - qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
  - durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.
 À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

## Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1<sup>er</sup> équipement** (selon OPCO).
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

## Délais d'inscription

**Les inscriptions sont ouvertes à compter de novembre 2021.**

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 3 mois après.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement\* à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

## Publics accueillis

Formation proposée sous statut d'apprentissage exclusivement.

\* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

## Accès par transport

- Parking gratuit sur place (intérieur et extérieur).
- Parc à vélo.
- Transports scolaires (navette matin et soir).

## Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui en partie.

## Les + de la formation

### • Engagements et partenariats

CNEAP, MSA.

### • Restauration

Cantine / self sur place.

### • Hébergement

Internat sur place.

## Matériel / Équipement

- Salles de cours équipées vidéo projection, Espace numérique, Salle d'examen pour les CCF...
- La plupart des pratiques ont lieu en entreprise :
  - Serre/tunnel/ empoteuse automatique, matériels et accessoires de culture, écrans thermiques, gestion climatique.
  - Salle de mécanique.

## Coordonnées de l'UFA



### UFA Lyon Pressin

81 chemin de Beaunant  
69230 SAINT-GENIS-LAVAL  
04 78 56 73 80  
st-genis-laval@cneap.fr  
www.lyceehorticole.com

### CFA de rattachement :



(siège régional)  
4 rue de l'Oratoire  
69300 CALUIRE ET CUIRE  
cfa@akteap.cneap.fr  
[www.cfa-creap.com](http://www.cfa-creap.com)

Association loi 1901  
Numéro UAI : 0693764S  
N°SIRET : 50304921500026